

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE ADF et EC ADF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assistée)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir Feuille prévision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assistée)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)		
<b>SEMESTRE 5</b>																			
SBEC55	SBEC5A			UE Dynamique et génétique des populations	6														
SBEC55	SBEC5A			EC Dynamique et génétique des populations															
SBEC55	SBEC5B			UE Impacts anthropiques sur les organismes et les écosystèmes	6														
SBEC55	SBEC5B			EC Impacts anthropiques sur les organismes et les écosystèmes															
SBEC55	SBEC5C			UE Biochimie métabolique	6														
SBEC55	SBEC5C	O	YB5T5C1	EC Biochimie métabolique			SV12L3_212												
SBEC55	SBEC5E			UE Transversale 5: anglais, biostats, analyse articles scientifi	6														
SBEC55	SBEC5E	O	YB5T5E1	EC Anglaise 5			SV12L3_212												
SBEC55	SBEC5E	O	YB5T5E2	EC Biostatistiques 5			SV12L3_212												
SBEC55	SBEC5E	O	YB5T5E3	EC Méthodologie-analyse d'articles scientifiques			SV12L3_212												
SBEC55	SBEC5F			UE Physiologie de la perception et communication chez les animaux ou Physiologie	6														
SBEC55	SBEC5F	X	YB5T5F1	EC Physiologie de la perception et communication chez les animaux			SV12L3_212												
SBEC55	SBEC5F	X	YB5T5F2	EC Physiologie des organismes végétaux: nutrition et transport			SV11L3_211												
<b>SEMESTRE 6</b>																			
SBEC56	SBEC6C			UE Développement et régénération ou Stratégies adaptatives des végétaux terrest	6														
SBEC56	SBEC6C	X	YB5T6C1	EC Développement et régénération			SV12L3_212												
SBEC56	SBEC6C	X	YB5T6C2	EC Stratégies adaptatives des végétaux terrestres			SV12L3_212												
SBEC56	SBEC6D			UE Dynamique et fonctionnement des communautés	6														
SBEC56	SBEC6D			EC Dynamique et fonctionnement des communautés															
SBEC56	SBEC6E			UE Structure et fonction dans le règne animal ou Biodiversité et évolution du monde	6														
SBEC56	SBEC6E	X	YB5T6E1	EC Structure et fonction dans le règne animal			SV12L3_212												
SBEC56	SBEC6E	X	YB5T6E2	EC Biodiversité et évolution du monde végétal			SV12L3_212												
SBEC56	SBEC6F			UE Génomique et biologie cellulaire	6														
SBEC56	SBEC6F	O	YB5T6F1	EC Génomique et biologie cellulaire			SV11L3_211												
SBEC56	SBEC6G			UE Cycle de vie et adaptation à la vie aquatique ou Biotopes continentaux	6														
SBEC56	SBEC6G	X	YB5T6G1	EC Cycle de vie et adaptation à la vie aquatique			SV12L3_212												
SBEC56	SBEC6G	X	YB5T6G2	EC Biotopes continentaux			SV12L3_212												
<b>UE Surnuméraire</b>																			
SV11L3_211	SV11L3SF			UE Stage facultatif			SV11L3_211												
SV11L3_211	SV11L3EE			UE Engagement étudiant															

**A PRECISER**

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)  
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)  
 règles de prise en compte des absences aux épreuves  
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)  
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance  
 autres remarques

<b>EN LICENCE</b>
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

<p><b>règles de compensation :</b>                  Compensation entre les UEs d'un même semestre.                  Compensation entre le S5 et le S6.</p> <p><b>règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC "règles de progression et redoublement")</b>                  Un étudiant n'ayant pas validé sa L2 SV mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure.</p> <p><b>règles de prise en compte des absences aux épreuves :</b>                  Principe : une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.                  Exception : pour l'EC Biochimie métabolique (YBST5C1), l'EC Anglais 5 (YBST5E1) et l'EC EC Biostatistiques 5 (YBST5E2) et l'EC Méthodologie-analyse d'articles scientifiques (YBST5E3), aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.</p> <p><b>Règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)</b>                  Une UE validée (note &gt; 10/20) est définitivement acquise.                  Pour l'UE transversae du S5, la note d'un EC validé en session 1 (note &gt; 10/20) est conservée en session 2.</p> <p><b>Conservation note TP :</b>                  Les travaux pratiques sont validés par une note de contrôle continu qui, si elle est égale ou supérieure à 12/20, sera conservée en cas de redoublement pour une durée de un an maximum (sauf en cas de modification du contenu pédagogique de ce TP)</p> <p><b>Conservation note EC :</b>                  Les notes des EC &gt;10/20 peuvent être conservées pour une durée de un an maximum.</p> <p><b>Session 2 :</b>                  Si moins de 10 étudiants convoqués en session 2 pour un EC ou une UE, possibilité de transformer une épreuve écrite en épreuve orale</p>
---

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

